

ASSEMBLEE GENERALE
du
CONCOURS PANAFRICAIN
de
MUSIQUE et des ARTS
Paris. le 28c 8 octobre 1993

L'Assemblée Générale du Concours Panafricain de Musique et des Arts, s'est tenue le 7 et 8 octobre 1993 à Paris à l'hôtel Sofitel, sous la Présidence de Monsieur AGBEKA Ministre de la Communication et de la Culture du Togo. Plusieurs Ministres, Membres et délégués de l'ONU étaient présents.

Monsieur le Ministre de la Communication du Togo et Monsieur le Président de la BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) ont d'abord accueilli les Membres d'Honneur du Concours Panafricain.

Cette cérémonie a été suivie par les discours de :

- . Monsieur le Ministre du Togo
- . Monsieur le représentant du Directeur Général de l'UNESCO
- . Monsieur le représentant du Ministre de la Culture et de la Francophonie
- . Monsieur le représentant du Ministre de la Coopération
- . Monsieur le représentant du Secrétaire Général de l'ACCT.

Ces hôtes de marque ont mis en exergue l'importance de cette expérience originale qu'est le Concours Panafricain de Musique et des Arts pour l'universalité de cet art et ont exprimé leur soutien tant matériel que moral au Concours.

Les travaux de l'Assemblée Générale ont ensuite suivi. C'est ainsi que les points suivants ont été examinés :

- . Bilan du Concours Yaoundé/Lomé/Dakar
- . Bilan des 7 années du Concours
- . Les objectifs du Concours et les projets
- . Le bilan financier
- . Le programme des bourses

Ont été échangés les messages :

- . Du Ministre Sud Africain de l'Education Nationale
- . Du Conseil International de la Musique
- . Fédération Mondiale des Concours
- . La Fédération Mondiale des Chorales
- . Monsieur John ROSS de l'Université de Pretoria
- . Du président de l'université de Johannesburg
- . La Fédération Mondiale des Jeunesses Musicales

D'autres messages des ONG ont été envoyés, une soirée culturelle s'en est suivie.

Les recommandations suivantes ont été faites :

- . Signature des présidents de la République du Cameroun et du Togo, comme Président d'Honneur du Concours.
- . Présence du Président du Concours Panafricain à la réunion de la Francophonie à l'île Maurice du 20 octobre 93 pour soutenir le projet de l'école dont le coût est estimé à 1,5 milliards de F.CFA

- . Cr9ation d'un secr9etariat exe'cutif pour l'Afrique du Nord et pour les Etats Unis, dirigc; par Madame Florence CHARLIER.
- . Accord pour la prospection et la promotion d'un studio audio-visuel
- . L'Assembbe G9n9rale a vow a l'unanimite'z la tenue du prochain Concours a Johannesburg en Afrique du Sud du 11 au 18 septembre 1994 et d'une Assembl9e G9ne'rale extraordinaire
- . A la me'moire des trois membres du Concours Panafricain d9c9d9s :
Mme. AKOUI, Mr. James VERNEY, Mr. Jean ASSOUMOU
Il a (5:19 d9cide' d'immortaliser cette disparition par l'octroi d'une pierre tombale aux familles 9prouv9es.
- . L'Assemble'e G9n9rale a recommand9 une cotisation annuelle obligatoire pour tous les Pays Membres, d'un montant de 60.000 FF (trois millions de F.CFA) par Etat a compter de l'exercice 1993/1994.
- . Il est demande'; a Monsieur le Ministre de la Communication at de la Culture de la Re'publique du Togo, assumant actuellement le secr9tariat annuel
 - d'informer officiellement le Pr9sident de la R9publique du S9ne'gal, Pre'zsident d'honneur des r9sultats de nos travaux
 - d'informer tous ses homologues africains des r9sultats des travaux et de d9buter les selections nationales de piano, de guitare et de Chorale en vue du prochain concours.
- . Il est demand9 au bureau du Concours
 - a) de recouvrer aupr9s :
 - La Mairie de Dakar
 - Le Ministre du Tourisme du S9n9gal
 - La Fondation Assoumou
 - les prix de Dakar 1992
 - b) de recouvrer les creL-ances du Concours aupr9s des Minist9re de la Culture des Etats ci-apr9s
 - Cameroun :8 millions F.CFA
 - Togo :6 millions F.CFA
 - c) Re'gler les factures d'AIR AFRIQUE et des autres fournisseurs.
- . H a 916 confirm9 une bourse d'9tudes (UNESCO) a Monsieur SHERIF MBOW du Se'n9gal a compter de fin octobre 1993, une bourse pour l'Afn'que du Sud a Monsieur RAKOTO (Madagascar) et a Monsieur NOAH (du Cameroun) a partir de 1994.
- . L'Assemble'e Ge'n9rale demande qu'un organe de gestion du Concours Panafricain de Musique et des Arts soit mis sur pied.

Enfin l'Assemblée Générale a approuvé que la Concours change de stramgie et se dote d'une structure adapme à l'environnement actuel et aux objectifs du Concours.

Une structure permanente est à mettre sur pied pour l'exercice 1993/1994. Le budget de fonctionnement recettes et dépenses à 5 millions arrêté à 2.990.000 FF. Votes : à la majorité absolue l'Assemblée Générale a déclenché la construction de l'Ecole de Musique et des Arts au Togo par 60 voix pour et 2 voix contre.

C'est sous les messages d'encouragement et de réussite que Monsieur le Ministre Togolais de la Communication et de la Culture 3 octobre 1993 l'Assemblée Générale à 20 heures, donnant lecture du message de Monsieur ABDOU DIOUF, Président de la République du Sénégal - Président d'Honneur du Concours Pan-africain de Musique et des Arts.

M. AGBEKA B. J. Kono Manga
Ministre de la Communication
Président de l'Assemblée Générale Président du Concours
M. BYBI Christian O
Rapporteur